

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-527 DU 09 NOVEMBRE 1999

Chargeant Madame Marina MASSOUGBODJI
Ministre de la Santé Publique,
de l'intérim de Monsieur **Félix Essou DANSOU**,
Ministre des Mines, de l'Energie et de
l'Hydraulique pour compter du 10 Novembre 1999.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU : La loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU : La proclamation le 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996.
- VU : Le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du 10 Novembre 1999, Madame Marina MASSOUGBODJI Ministre de la Santé Publique , de l'intérim du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de Monsieur **Félix Essou DANSOU**

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 09 Novembre 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; MMEH-MEHU ; SGG 4 ; AUTRES MINISTRES 17 ; DEPARTEMENTS 6 ; JORD 1.4